

PROTOCOLE EN EPS Rentrée 2020-2021
Collège du Pont de la Maye

Afin de répondre aux règles sanitaires, l'équipe pédagogique vous présente les conditions de pratique et les règles à respecter par tous les acteurs.

1- Les conditions d'arrivée en cours et déroulement du cours

- Les élèves se rangent à la sonnerie à l'emplacement prévu en attendant le professeur d'EPS : dans le rang de la classe pour les 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes}, devant l'installation sportive pour les 3^{èmes}.
- L'élève viendra en tenue de sport dès le matin avec des chaussures adaptées à la pratique sportive (pas d'accès aux vestiaires en classe entière).
- Désinfection des mains au gel hydro alcoolique en début de cours (avant d'enlever le masque) et en fin de cours (avant de remettre le masque).
- Les sacs de cours seront déposés au début du cours à un endroit précis matérialisé pour chaque classe et chaque élève : le masque sera placé dans un sac plastique destiné à cet effet.
- La pratique en cours d'EPS se fera sans le masque : il faudra alors que les élèves soient à une distance de 2 mètres les uns des autres pendant l'activité.
- Si la distanciation n'est pas possible, l'élève remettra le masque (regroupements, déplacements).

2- Les activités proposées

- Les installations utilisées sont Nelson Paillou (gymnase uniquement), le module du collège, le plateau et le petit bois attenant au collège.
- Pour la première période, dans un souci de respect des règles sanitaires exceptionnelles, le choix d'activité est le suivant pour tous les élèves du collège : badminton, tennis de table, athlétisme, course d'orientation (6^{ème}).
- Les activités pratiquées seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

3- Le matériel de l'élève

- Une GOURDE nominative est indispensable.
- Votre enfant devra prévoir 1 sac de congélation (en plus des 2 sacs prévus pour la journée), spécifique au cours d'EPS, pour y déposer son masque et l'avoir à proximité en cas de besoin pendant le cours.
- Il devra prévoir une seconde paire de chaussures à semelles propres quand il a cours au gymnase Nelson Paillou et au module du collège.

4- Les gestes barrières

- Un sens de circulation est mis en place pour aller et quitter les installations sportives afin d'éviter tout croisement d'élèves.
- Aucun contact n'est autorisé entre les élèves. La distance de 2 mètres est obligatoire sans le masque.
- Lorsque le matériel est utilisé, celui-ci sera désinfecté par les professeurs d'EPS.
- Rappel du règlement intérieur EPS : les élèves dispensés médicalement assistent au cours et gardent le masque.

Nous attirons enfin votre attention sur le fait qu'il est indispensable que votre enfant adhère et respecte cet ensemble de mesures et de règles nécessaires qui contribuent à la prévention et à la santé de tous.

L'équipe EPS